



À propos du palais de l'Ombrière à Bordeaux

par Pierre
Régaldo-Saint Blancard *

Siège du pouvoir ducal, haut lieu de la vie administrative et judiciaire, le château de l'Ombrière est un des pôles majeurs de Bordeaux, depuis la première mention de la tour de l'Arbales-teyre en 1080 jusqu'à la destruction du palais Brutus à partir de l'an VI. Il est pourtant fort mal connu ; toute nouvelle donnée à son propos, même minime, est donc la bienvenue. Les pages qui suivent n'ont que peu d'ambition ; elles regroupent l'étude d'un plan de 1803, non publié autant que je sache ¹, quelques observations ponctuelles réalisées à l'occasion d'un sondage architectural et quelques réflexions sur les liens entre l'enceinte antique et le château.

Un plan du « palais Brutus »

Partage du 9 pluviôse an XI (29 janvier 1803)

Le 17 germinal an VI (6 avril 1798), Jacques Legrix et Pierre Capelle ont acheté en indivision à l'enchère le palais de l'Ombrière, rebaptisé à la mode révolutionnaire palais Brutus. Ils ont fait démolir les bâtiments et percer une rue qui porte aujourd'hui le nom du monument. En date du 3 prairial an IX (23 mai 1801), Jacques Legrix a délaissé sa part à son fils aîné, Jean-Baptiste Jacques.

Le 11 pluviôse an X (31 janvier 1802), ce dernier et Pierre Capelle ont vendu par deux actes séparés chacun leur moitié indivise d'un emplacement à Pierre Dardès aîné ; il s'agit de l'actuel n° 6 de la rue du Palais-de-l'Ombrière. D'autres emplacements ont été vendus avant le partage : ils se trouvent, d'après le plan, au 4 de la même rue, au 35 rue des Argentiers, aux 2 et 4 de l'impasse des Argentiers et au 46 rue des Bahutiers.

J.-B. Legrix et P. Capelle, désirant disposer séparément de leurs moitiés, *en ont fait lever un plan géométrique* (fig. 1), daté du 14 frimaire an XI (4 décembre 1802), *par lequel ledit terrain a été divisé en vingt cinq emplacements, dont quatorze lavés en rouge et onze en jaune. huit de ces emplacements lavés en rouge et cinq lavés en jaune sont marqués premier lot. six autres lavés en rouge et six lavés en jaune sont marqués second lot.* Les deux lots ont été tirés au sort par un clerc du notaire Rauzan : premier lot pour Legrix, second pour Capelle.

Le partage est accepté aux conditions suivantes : chacun fera enlever à ses frais les terres qui sont sur son lot ; pour la rue, l'enlèvement des terres et le pavé seront faits à frais communs ; chacun est garant des droits de l'autre ; tous les frais engagés, dont le relevé, seront payés à part égale ; s'ils

* . . DRAC Aquitaine, Service régional de l'Archéologie.

1.. . A.D.Gir 3 E 21757. Ce plan est mentionné par Michel Figeac, 1996. Il m'a été signalé par Xavier Roborel de Climens. Mauricette Laprie m'a procuré des photocopies de l'acte et des photographies du plan.

avaient des différends, ils s'en remettront à des arbitres dont ils s'accorderont, à la justice ou à l'administration ; tous les actes concernant les copartageants seront remis au notaire. L'acte est signé le 9 pluviôse an XI (29 janvier 1803) en l'étude de maître Rauzan.

A cette date, les constructions sont démolies, sauf les murs périphériques au sud et à l'est, du moins leurs parties basses ; tous les matériaux réutilisables ont été récupérés, mais subsistent des gravas abondants qui traînent irrégulièrement sur les lieux.

Plan du 14 frimaire an XI (4 décembre 1802)

Il est manifeste que la division du lotissement existait avant le partage et coupait le palais en trois bandes ouest-est – verticales sur le plan –, sans tenir aucun compte des structures anciennes : la rue est déjà tracée et l'emplacement *vendu au Cⁿ Loubry père* implique la matérialisation de l'autre axe parallèle, au sud ; la régularité du découpage transversal existe déjà pour les ventes précédentes. Dès lors, la suspicion entre les parties, réelle ou juridiquement envisagée, et la difficulté du partage justifient la complexité de la procédure.

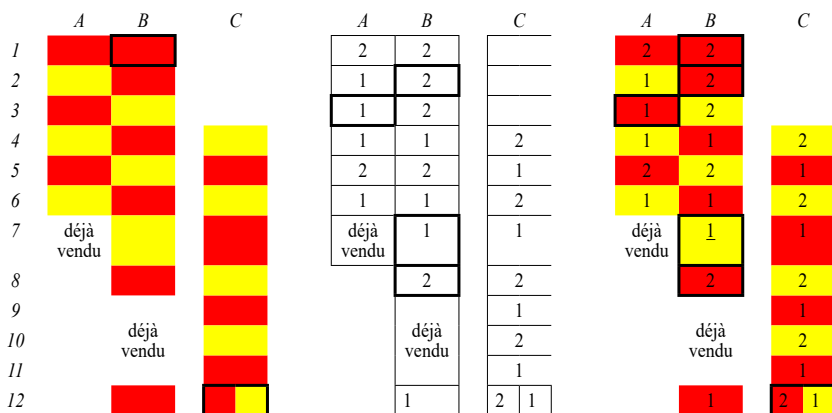
L'inscription portée sur le plan précise que deux paramètres ont été retenus : *l'avantage de la localité particulière à chaque emplacement* – d'où la répartition par couleur – et *les quantités*, les superficies – d'où la répartition par lot. D'autres ne l'ont pas été : *on a dû considérer le terrain comme une surface plane et ne présentant aucune différence*. D'où la recommandation du géomètre, appliquée par le notaire, de faire approuver *ne varietur* le plan par les deux parties avant le tirage au sort. Les résultats semblent équitables : 381 toises contre 379.

Les principes de base de la répartition sont assez simples (tab. 1) : elle se fait par colonne, en alternant les différentes valeurs de couleur, comme sur un damier, puis de lot ; quelques dérogations à ces principes permettent de rétablir l'équité cherchée. On note ainsi une anomalie de découpage dans la case en bas à droite (C12), qui est subdivisée en deux. Les parcelles sont tantôt rouges, tantôt jaunes ; anomalie en B1, rattrapée par le dessinateur en jouant sur les intensités de rouge. Elles sont alternativement attribuées au lot 1 ou au lot 2, en commençant toujours par 2 ; anomalies plus nombreuses que pour les couleurs : A3, B2, B7 et B8.

Dernière observation sur ce partage : il n'a qu'un rapport assez lointain avec les cadastres napoléonien ou actuel (fig. 2, a et b). On comprend que des parcelles attribuées au même lot aient pu être regroupées, comme pour B6 et B7, mais il y eut incontestablement bien des échanges, rachats, découpages et autres mutations, dont le détail pourrait sans doute se retrouver mais resterait assez anecdotique.

Les plans de l'Ombrière

Peu de plans sont connus de l'Ombrière ². Le meilleur, aussi bien par la précision du tracé que par la vraisemblance topographique, est celui levé à trois niveaux différents au XVIIIe siècle ³ (fig. 2g) ; assez voisin est celui conservé à la Bibliothèque municipale de Bordeaux ⁴ (fig. 2e) ; Rabanis en a fourni un autre avec la distribution intérieure sans en donner les références ⁵ (fig. 2f) ; un autre document, daté de juillet 1773, fournit une enveloppe de l'édifice ⁶ (fig. 2h).



Tab. 1. – Principes de distribution des emplacements : à droite par couleur ; au centre par lot ; à gauche cumul. Les « anomalies » sont cernées d'un trait plus épais.

2. . Ils sont tous très tardifs et l'on ne dispose d'aucun élément graphique nettement antérieur. Par force, on est donc contraint de raisonner un château médiéval à partir des plans de son avatar administratif du XVIIIe siècle. Avec toutes sortes de doutes évidents : comment cerner la multitude d'adjonctions et modifications récentes ? quel impact réel sur le bâti eurent les incendies de 1597 et de 1704 ? etc.
- 3.. . A.M.Bx X-U 8 ; Boutouille, 2003, p. 63, a utilisé le plan du premier étage.
- 4.. . B.M.Bx XXIII 58 utilisé par Maurin et al., 1996.
- 5.. . Rabanis, 1847 ; cf. à ce propos *AHG* p. 124 qui indique que ce plan n'est pas conservé aux A.D.Gir.
- 6.. . A.M.Bx X-A 11 ; c'est Ezéchiel Jean-Courret qui me l'a fait connaître.

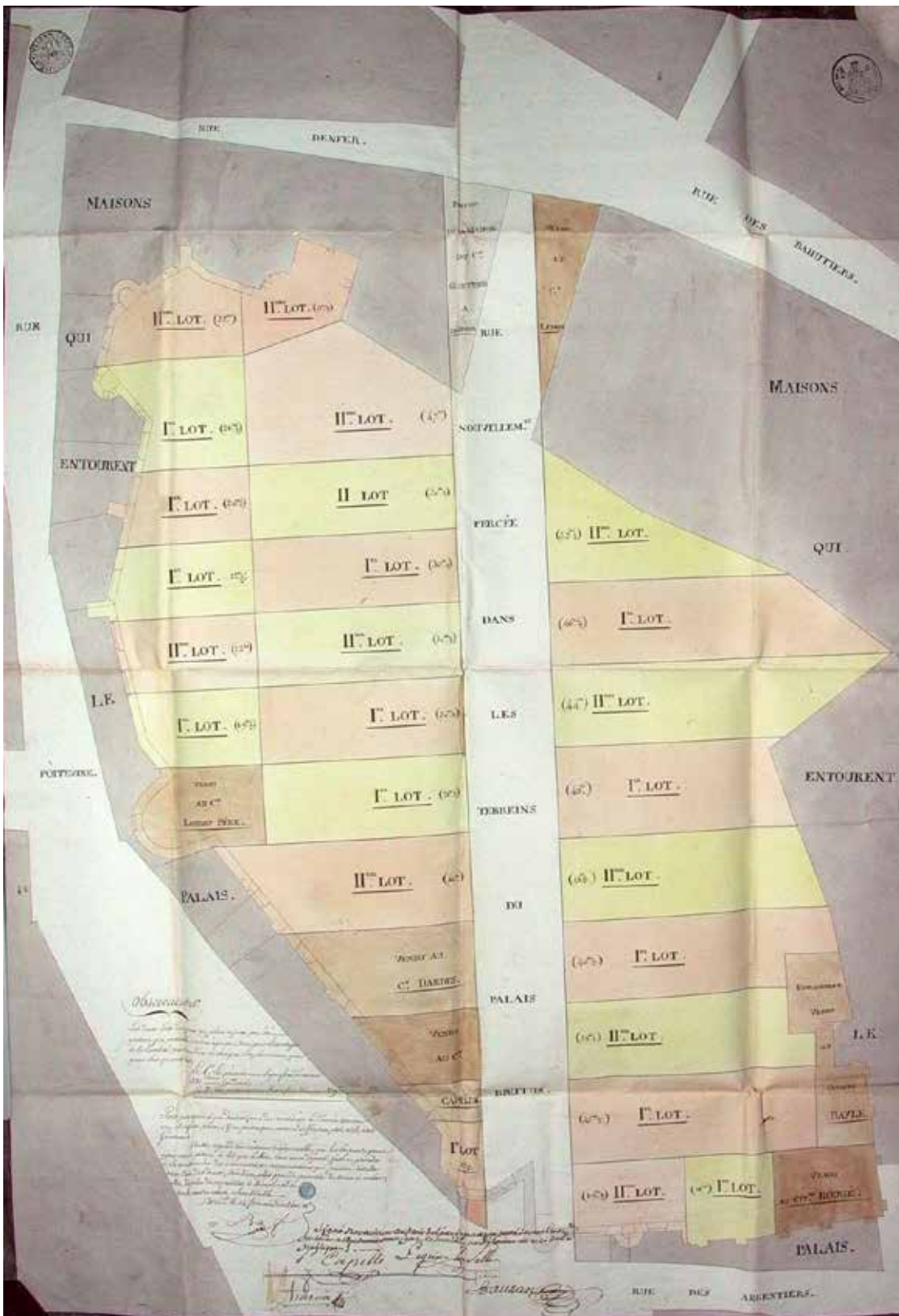
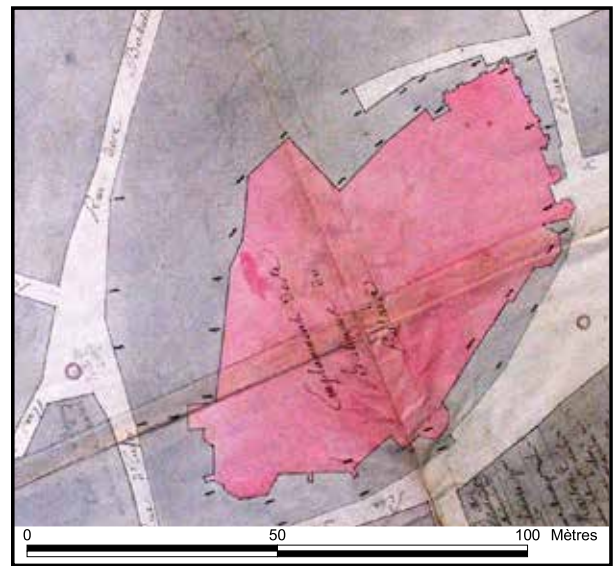
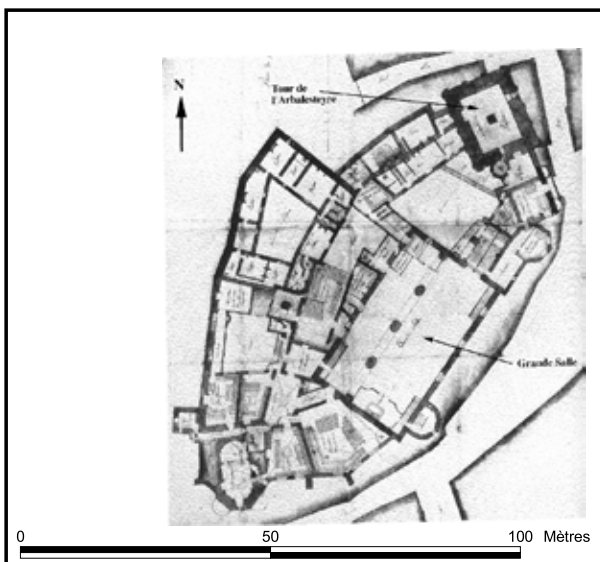
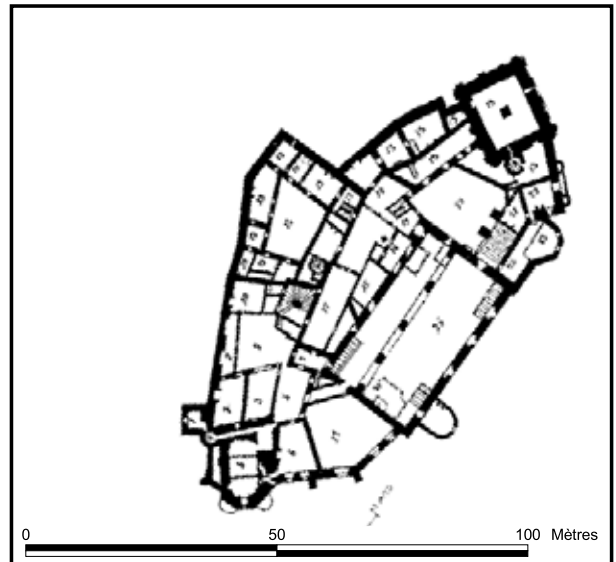
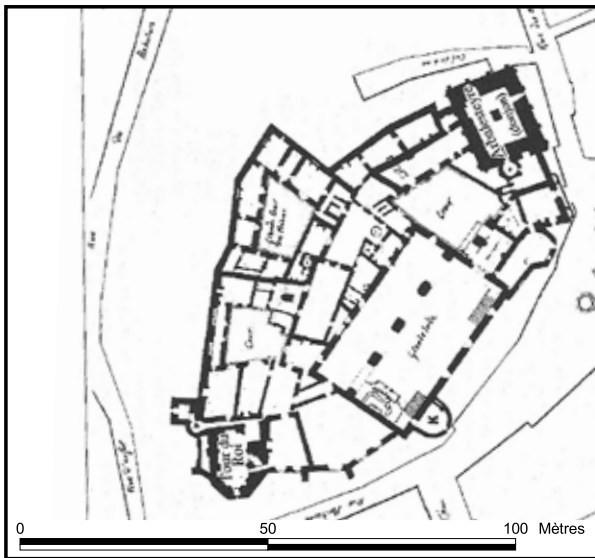


Fig. 1. – Plan de partage du « palais Brutus », 14 frimaire an XI (4 décembre 1802). A.D.Gir. 3 E 21757.

Fig. 2. – Plans géopositionnés du palais de l'Ombrière :

- A – cadastre actuel, d'après document CUB ;
- B – cadastre 1810-1821, dessin E. Jean-Courret ;
- C – plan de partage de 1802 ;
- D – proposition de positionnement des principales structures de l'Ombrière ;
- E – B.M.Bx XXIII 58, reproduit dans Maurin et al., 1996, p. 56.
- F – Rabanis, 1847, p. 18.
- G – A.M.Bx X-U 8, reproduit dans Boutouille, 2003, p. 63.
- H – A.M.Bx X-A 11, d'après un cliché d'E. Jean-Courret.



Le document ici présenté a des limites évidentes : il n'est pour l'essentiel qu'un plan masse des terrains considérés. Néanmoins, on y observe le dessin détaillé, bien qu'ils n'aient aucune épaisseur significative, des murs périphériques du sud et de l'est – de la tour du Roi jusqu'à l'Arbalesteyre – avec l'indication de toutes les ouvertures du premier niveau⁷. Ainsi sont confirmés dans leur détail certains éléments portés sur les autres plans ou en apparaissent d'autres inconnus : par exemple, la fenêtre de la tour de la salle, décentrée comme sur AM XU8, ou l'ouverture à meneaux à côté de la tour du roi, ou encore les fenêtres décalées en hauteur de la tourelle d'escalier à côté de la même tour.

On notera aussi la mention des contreforts qui maintiennent tous ces murs, confirmant souvent les autres témoignages. Mais les deux contreforts indiqués sur le gouttereau sud-est de la

salle sont nouveaux ; ils semblent correspondre aux deux piles nord ; le redan de l'angle est de la salle et les accroches de la tour pourraient aussi en masquer d'autres.

Le tableau 2 compare quelques-unes des dimensions que l'on peut lire sur les différents plans, une fois ceux-ci recalés sur le cadastre actuel ; il indique aussi celles qui ont été retenues pour la proposition de plan donnée sur la fig. 2c. *In fine*, le document ici présenté apparaît comme un témoignage de quelque utilité sur ce monument disparu. S'il n'est pas le plus juste des rares plans conservés, il ne semble pas non plus le plus inexact et il autorise des comparaisons intéressantes.

7... Ces murs étaient parties constituantes de l'espace loti. Cependant, il dut y avoir, pour ce point aussi, des aménagements assez nombreux : je ne vois, par exemple, pas d'autre solution pour expliquer la simplification des angles du périmètre nord-ouest.

		<i>AD 3E 21757</i>	<i>AM XU 8</i>	<i>Rabanis</i>	<i>BM XXIII 58</i>	<i>AM X A II</i>	<i>Proposition</i>
<i>Plan d'ensemble</i>	<i>Petit diamètre</i>	57,75 m	56,5 m	57,5 m	59,75 m	55,25 m	57 m
	<i>Grand diamètre</i>	107 m	106,25 m	108 m	104 m	102 m	107,5 m
<i>Arbalesteyre</i>	<i>Angle / nord géogr.</i>	23,5 °	22,5 °	25 °	23 °	26 °	23,5 °
	<i>Est et ouest</i>	14,25 m	14 m	14,75 m	14,25 m	14,5 m	14,25 m
	<i>Nord et sud</i>	17 m	17 m	17,25 m	17,75 m	18 m	17,25 m
<i>Entrée</i>	<i>Dist. à l'Arbalesteyre</i>	4 m	3,75 m	4,5 m	5 m	4,25 m	4 m
	<i>Diamètre tours</i>	2,5 m	2,5 m	2,5 m	2,25 m	3,5 m	2,5 m
	<i>Espace entre tours</i>	5 m	4,25 m	4,5 m	5,25 m	3,5 m	4 m
<i>Grande salle</i>	<i>Diamètre tour</i>	6,5 m	7,25 m	6,25 m	7,5 m	7,75 m	7 m
	<i>Angle / nord géogr.</i>	35,5 °	34 °	36 °	33 °	35 °	34 °
	<i>Longueur</i>	env. 36,25 m	37,5 m	37,25 m	37,25 m	env. 37 m	37 m
	<i>Largeur</i>	–	22,25 m	22,25 m	24 m	–	22 m
	<i>Largeur grande nef</i>	–	13 m	13,50 m	14 m	–	13 m
	<i>Largeur petite nef</i>	–	8,25 m	7,75 m	9 m	–	8 m
<i>Tour du Roi</i>	<i>Pan sud-est</i>	6,25 m	6,25 m	6,75 m	6,25 m	4,75 m	6,25 m
	<i>Pan sud</i>	5 m	4,25 m	4 m	4,5 m	5,75 m	4,5 m
	<i>Pan sud-ouest</i>	4,25 m	4 m	4 m	4,5 m	3,75 m	4 m
	<i>Diamètre tourelles</i>	3 m	3,75 m	3,75 m	–	–	3 m

Tab. 2. – Comparaison entre les différents plans de l'Ombrière.

Sondages au 18 rue du Palais de l'Ombrière

« Aujourd'hui il ne reste plus rien de l'ancien château des ducs d'Aquitaine, si ce n'est quelques pans de murailles cachés dans les constructions élevées depuis le commencement de ce siècle », ainsi commentait-on en 1870⁸ une gravure de Léo Drouyn reproduisant une des rares vues du palais⁹.

Tous travaux dans l'emprise du monument seraient donc à suivre ; j'en ai eu l'opportunité ici. Le bâti actuel présentant quelques désorganisations, l'architecte ordonna l'ouverture de deux sondages exploratoires et m'avertit de leur réalisation¹⁰.

Observations

Les sondages ont été pratiqués de part et d'autre d'une porte ouverte dans un mur parallèle à la rue (M2) et distant d'elle d'environ 5,50 m. Sans le toucher, ils sont proches de M1 qui fait la limite de parcelle entre le 18 et le 20 de la rue du Palais de l'Ombrière et correspond donc à la muraille occidentale du palais tel qu'il est connu au XVIIIe siècle. C'est aujourd'hui une maçonnerie dont l'épaisseur tranche par rapport au bâti XIXe dans lequel il est inséré et dont l'axe se prolonge de l'autre côté de la rue. Les sondages, chacun d'une emprise

d'environ 1,20 m au carré, furent menés jusqu'à 2,50 m de profondeur, les terres extraites et le mobilier contenu étant conservés par passées de 50 cm.

M2 est assis sur une maçonnerie ancienne, large de 1,80 m environ¹¹ (fig. 3). En fait une ouverture pratiquée dans un mur (M4) a été bouchée (M3) par des matériaux de récupération mal liés par un mauvais mortier. On retrouve trois assises du piédroit est dans le sondage nord. Un léger décalage des deux sondages et surtout un ébrasement de quelque 30 cm empêchent de le percevoir dans le sondage sud ; seule l'assise correspondant au dérasement du mur a pu y être reconnue. La fondation de M4 descend à environ 2,20 m de profondeur ; le seuil n'a pas été repéré, mais il devait se situer vers -1,80.

La stratigraphie du sondage nord montre :

- sous le sol de béton actuel (C1) et ses remblais (C2), le tassement de ceux-ci ayant ménagé un vide de quelques cm,
- à -0,29 m, un sol carrelé en terre cuite, de type carreaux de Gironde, (C3 et C4) s'épaulant sur M2,
- supporté par un remblai (C5) qui masque l'arrachement d'une cloison (M5) dans l'angle sud-ouest, contre M2,
- à -0,63 m, subsistent des fragments de carreaux de terre cuite (C6) sur un autre sol (C7), qui correspond à la construction de M2.

Vers -0,70/-0,75 m, le dérasement de M3/M4 correspond au toit d'une succession de remblais assez difficiles à délimiter ; on peut y distinguer trois niveaux successifs :

- un premier remblai de terre brune (C8)
- repose sur un ensemble irrégulier contenant des moellons, parfois assez gros, et du mortier qui évoque un niveau de démolition (C9) ; sa base correspond sensiblement au niveau vraisemblable du seuil ;
- en dessous se trouve un remblai de terre brun foncé (C10) contenant un matériel plus abondant, notamment en fragments de tuiles, que le niveau C8 mais assez analogue ;
- aucun niveau manifeste de sol construit n'apparaît, notamment entre C9 et C10 et au-dessus de C8.

Le sondage sud ne présente aucun des niveaux XIXe observables au nord (C3 à C7) ni aucun équivalent clairement délimité ; sa stratigraphie est peu lisible mais semble proche des niveaux de remblais de base du sondage nord (C8 à C10). Contre la seule assise observée du piédroit, vers le sommet des remblais, se trouvait un ensemble de tuiles plates à ergot.

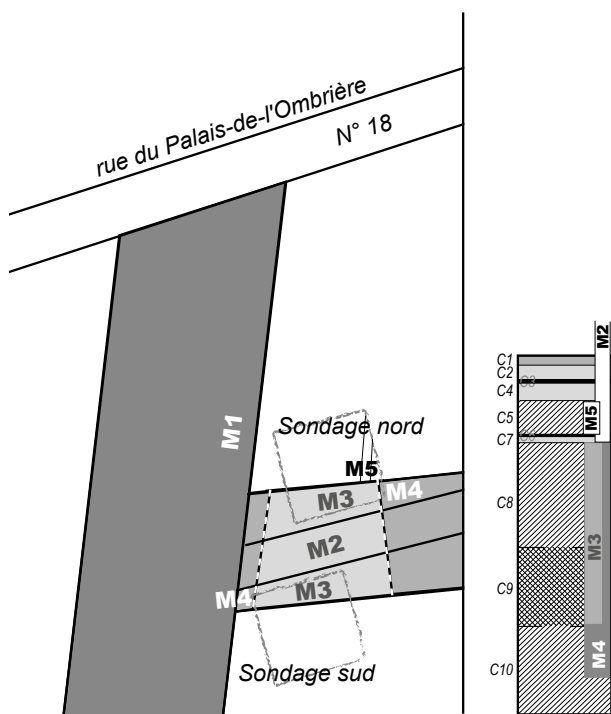


Fig. 3. – Schéma approximatif des sondages au 18 rue du Palais-de-l'Ombrière, plan et log stratigraphique.

8.. . AHG, 12, p. 124. Commentaire non signé : Jules Delpit ? Léo Drouyn ?

9.. . A.M.Bx X-U 7, l'original étant estimé vers 1775 ; une autre existe sous la cote X-U 5.

10.. Monsieur E. de La Ville ; je regrette vivement qu'il n'ait pu persuader les propriétaires de l'utilité d'une vraie démarche archéologique. Sondages et travaux ont été réalisés en 2006 ; la consolidation du bâtiment s'est faite sur micropieux.

11.. M2 est large de 60 cm ; M3/M4 le déborde au sud d'environ 70 cm et au nord de 50 cm.

<i>Profondeur</i>	<i>Sondage nord</i>	<i>Sondage sud</i>
Avant -1		Tuiles plates à ergot
-1 à -1,50		Tessons de cruches et pots, de pichets à glaçure interne sur le col, d'un lèche-frite, une anse à deux nervures, le tout datable des XVe (2e moitié ?) et XVIe (1e moitié ?) siècles.
-1,50 à -2	Tessons de pichets, de mortiers, de cruches et de pots, le tout datable des XIVe et XVe siècles.	Tessons de pichets, pots, cruches, coupelle, etc., d'une marmite de Lamérac, seconde moitié du XIVe siècle ou première du XVe.
-2 à -2,50 [= C10 ?]	Tessons de pichets à pied débordant et glaçure extérieure, bec tubulaire de cruche glaçuré, pots à lèvres éversées en pâte fine, tessons divers de cruches, pots, etc. le tout homogène et datable vers le milieu du XIVe siècle. Une anse, apparemment intrusive, à deux nervures d'un type évoquant le XVIe siècle (cf. sondage sud, -1 à -1,50).	Tessons de pichets, pots, cruches, mortiers, etc. Deux fragments de mortiers à glaçure épaisse, avec masques où des pastilles réticulées peintes à la barbotine sous la glaçure figurent les yeux. Première moitié et milieu du XIVe siècle.

Tab. 3. – Mobilier observé dans les sondages.

Les niveaux C8 et C10 contiennent, en général, une bonne quantité d'huîtres et d'ossements animaux. L'observation du matériel céramique, isolé par passées arbitraires de 50 cm, donne les indications portées sur le tableau 3 ci-dessus.

Interprétation

L'espace dégagé est trop restreint, les techniques de sondage archéologiquement trop imparfaites, pour qu'on puisse pousser les interprétations de ces faits trop loin. Toutefois on peut esquisser plusieurs remarques.

Dans des niveaux de remblais apparemment peu structurés, il est assez remarquable que le matériel céramique marque, de passée en passée, une évolution chronologique aussi régulière. Sur la base de rapprochements de profondeurs entre la stratigraphie observée et le matériel recueilli, on peut estimer que C10 remonte au milieu du XIVe siècle. M3, fondé dans C10, est postérieur, peut-être du milieu du XVe. Avant sa construction, il ne semble pas que l'espace considéré soit bâti.

M1 pourrait être ou reprendre le « mur neuf vers la ville » que l'on construisit sous Edouard II vers 1334-1335¹². La chronologie du mobilier recueilli, bien que l'emplacement des sondages ne permette pas l'observation du lien stratigraphique réel entre le mur et les remblais, correspondrait bien à un aménagement de l'espace légèrement postérieur à cette construction.

Quant au bouchage M3, c'est une reprise antérieure au XIXe siècle ; par ailleurs, les terres qui s'appuieraient dessus – correspondant à C8 ? – contiennent des objets du XVIe siècle, mais elles ont pu être déplacées ; cela signifierait une datation entre le XVIe et le XVIIIe. Or les plans modernes de l'Ombrière indiquent bien un mur et une ouverture à l'emplacement de M4 et M3, avec des orientations légèrement différentes d'un document à l'autre – celle donnée par le plan de Rabanis semble la meilleure ; M4 séparerait le *corridor*, au nord, de la *deuxième chambre des enquêtes*, au sud ; le *corridor* aurait 2 à 3 m de large, son mur oriental étant parallèle à M1 et devant se situer peu à l'est du sondage nord. Toujours est-il que la maçonnerie M3 ne peut signifier la fermeture à l'époque moderne d'un accès bien attesté sur les plans du XVIIIe siècle. Il faudrait donc envisager une reprise du bâti avec un exhaussement du sol, M3 devant alors porter un nouveau seuil, en correspondance avec les sols modernes. Ce seuil et ces sols ont disparu lors des récupérations consécutives à la vente du palais.

Sur ces bases, que l'on regrette de ne pouvoir mieux assurer, on pourrait envisager que le *corridor* et les trois salles contiguës au nord de la tour du Roi aient empiété au XVe siècle sur une cour – dont il ne subsisterait plus qu'une petite partie –, aménagée vers 1334-1335 avec la reprise du mur de clôture vers la ville.

12. . Gardelles, 1972, p. 106.

Le palais médiéval et le rempart antique

L'Arbalesteyre, premier élément attesté du complexe palatial, se trouvait à l'extérieur de l'enceinte antique, non loin de son angle sud-est. Jacques Gardelles y a reconnu un grand donjon roman, typique du XIe siècle, datation correspondant parfaitement aux attestations précoces de la tour ducale. Les suivantes sont moins facilement identifiables dans les structures que nous connaissons, mais il est clair que la grande salle qui vient compléter la fonctionnalité du palais au XIIIe siècle, accrue d'un second vaisseau au début du XIVe, est celle que nous lisons sur les plans modernes.

La figure 4 synthétise les éléments chronologiques issus des attestations réunies par Jacques Gardelles et par Frédéric Boutouille. Il semble logique de considérer que la structure d'ensemble du palais – donjon, salle, enceinte et différents bâtiments – est acquise dès le XIIIe siècle, mais abondamment remaniée au XIVe. En 1317, le connétable Richard de Elsefeld fit quelque scandale en faisant démolir à grands frais une tour ; l'enquête faite alors donne la première description connue du grand appareil de remploi si typique de l'enceinte antique : Bertrand Deschamps, maître de l'œuvre de Saint-André, témoigne ¹³ que cette tour était *supra murum civitatis Burdegale* – à cette date et en cet endroit il ne peut s'agir que de l'enceinte antique, ainsi que l'avait bien vu Jacques Gardelles – *supra nobile et fortissimum fundamentum antiquum, factum de magnis lapidibus Sarracenorum pondere quodlibet duorum tonnellorum vini vel circa, vel unius vel circa*, sur une noble et puissante fondation antique, faite de grandes pierres des Sarrazins, d'un poids de, pour ainsi dire, tantôt deux tonneaux de vin ou à peu près, tantôt un ou à peu près ¹⁴. On accusa le connétable, contre lequel courraient par ailleurs de nombreuses plaintes, d'une dépense inutile ; en fait cette démolition était sans doute indispensable dans la perspective du remaniement complet du palais : la tour antique s'ouvrait sur la ville, la tour médiévale devait s'ouvrir dans l'enceinte du palais et servir de résidence ¹⁵. La tour fut rebâtie entre 1320 et 1324 ; c'est dans la foulée et en prolongement de ces travaux, qu'on acheva en 1334-1335 le nouveau mur d'enceinte dont M1 est l'héritier.

Un débat subsiste sur l'emplacement de la tour d'angle de l'enceinte antique. On a proposé de l'identifier à la tour de la grande salle ¹⁶ ; il faudrait alors envisager que la dite grande salle ait été construite en démolissant l'enceinte et sans tenir aucun compte de son orientation. La conception de Jacques Gardelles, qui l'identifiait avec la tour du Roi, me paraît plus logique et plus conforme aux attestations. Il est vrai que, depuis chacune des deux tours, des lignes cadastrales pourraient garder un vague souvenir du tracé de l'enceinte vers le nord, vers le

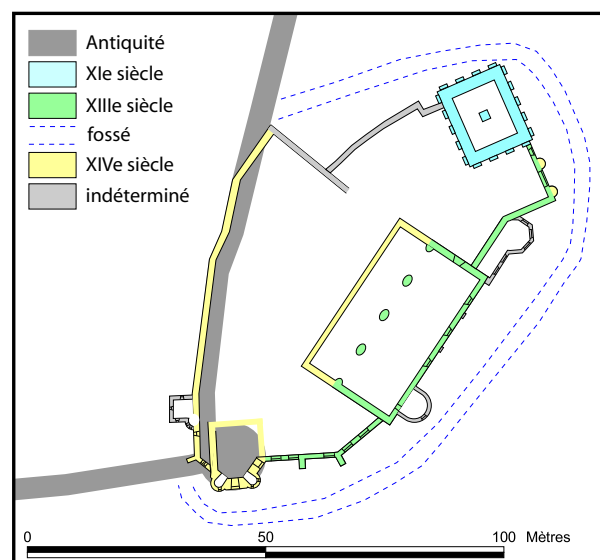


Fig. 4. – Périodisation schématique des structures principales du palais de l'Ombrière.

massif informe, rescapé d'un curetage intensif, au sein de l'îlot riverain de l'église Saint-Pierre. Pourtant, on peut remarquer que les structures occidentales de l'Ombrière, dont le *corridor* que nous avons déjà évoqué, ont des largeurs très proches des quelque 4,5 m d'épaisseur des courtines antiques.

Le texte sur les padouens éclaircit peut-être la question : *De fossato castris domini Regis dicimus quod debet extendi in longum a muro civitatis qui conjungitur cum magna turre domini Regis, usque ad murum civitatis qui conjungitur cum turre vocata Arbalesteria ... Deu fossat deu Castet de nostre senhor lo Rey, didem que deu estre estendut au lonc deu mur de la Ciptat qui es ajustat ab la Gran-Tour de nostre senhor lo Rey, entro au mur de la Ciutat qui es ajustat ab la tour apperada Arbalesteyra ...* Au sujet du fossé du château du seigneur roi, nous déclarons qu'il doit être étendu en long du mur de la cité qui jouxte la grande tour du seigneur roi, jusqu'au mur de la cité qui jouxte la tour appelée Arbalesteyre ...

Il faut lire ce passage, comme souvent dans ce texte, au pied de la lettre : le fossé doit être conduit de façon à joindre deux points de l'enceinte ; le parallèle établi entre la tour du Roi

13. J'emprunte cette citation à Gardelles, 1972, p. 106.

14. Le *Bulletin polymathique du Museum d'instruction publique de Bordeaux*, dans son tome 1 de 1802, témoigne de découvertes de pierres de grand appareil de remploi.

15. A son propos, Gardelles évoque les *towerhouses* britanniques.

16. D'où la mention K sur le plan reproduit fig. 2e d'après Maurin et al., 1996, p. 56.

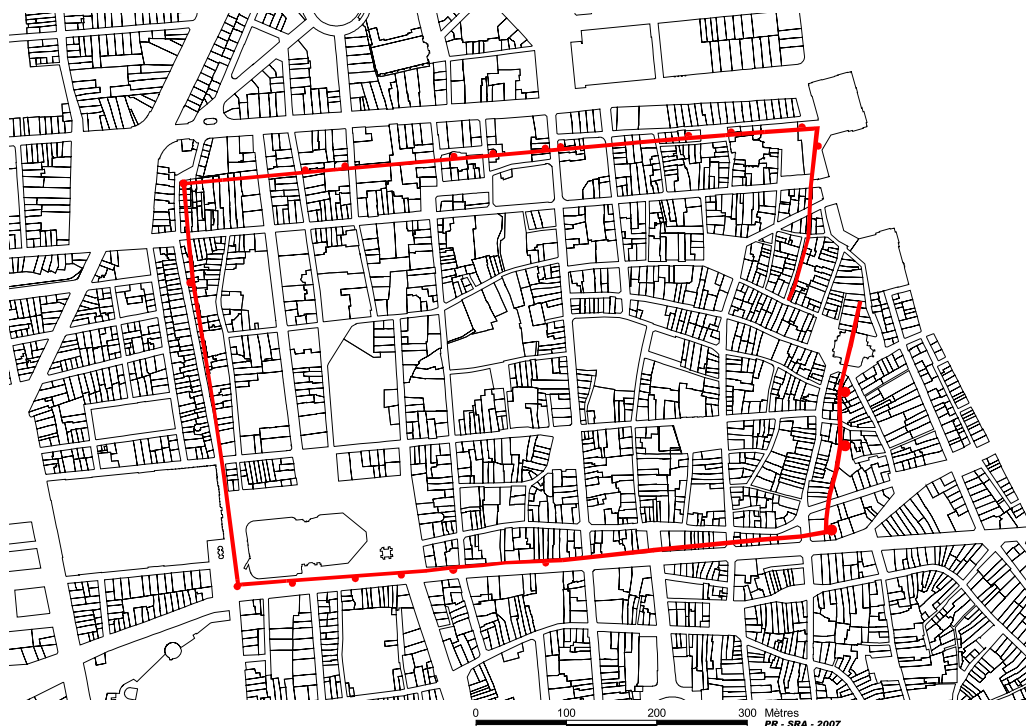


Fig. 5. – Proposition actualisée de plan pour l'enceinte antique de Bordeaux.

et l'Arbalesteyre, qui sont de simples repères topographiques, n'implique pas une position identique entre l'une qui appartient à l'enceinte et l'autre qui se trouve en avant de l'enceinte. Cela signifie bien que l'ensemble des structures de l'Ombrière en 1262 sont extérieures au rempart antique.

Ainsi me semble-t-il, comme il semblait d'ailleurs à Jacques Gardelles, que la muraille antique se développait à l'emplacement du mur d'enceinte de l'Ombrière reconstruit en 1334-1335. Cette hypothèse met en un parallélisme approximatif les courtines nord-est et celles du sud-est (fig. 5) ; retrouver une certaine régularité dans cette fortification est assez satisfaisant, sans aucunement constituer une preuve.

Un monument de l'importance et de l'ampleur de l'Ombrière, démolí et loti, peu documenté en archives, notamment graphiques, est un défi à l'imagination. La moindre information peut être utile. Mais la seule démarche vraiment fructueuse que l'on puisse envisager reste l'archéologie ; encore faut-il qu'elle soit réalisable et notamment qu'elle n'effraye pas trop les propriétaires...

Bibliographie citée

- Boutouille, 2003 : Boutouille, Frédéric, « Enceintes, tours, palais et castrum à Bordeaux du XIe siècle au milieu du XIIIe siècle, d'après les textes ». *Revue archéologique de Bordeaux*, XCIV, 2003, p. 59-75.
- Figeac, 1996 : Figeac, Michel. *Destins de la noblesse bordelaise (1770-1830)*. Bordeaux, FHSO, 1996.
- Gardelles, 1972 : Gardelles, Jacques. *Les châteaux du Moyen Age dans la France du Sud-Ouest, la Gascogne anglaise de 1216 à 1327*. Bibliothèque de la Société française d'Archéologie, 3. Paris, 1972.

- Maurin et al. 1996 : Barraud, Dany, et al. « Bordeaux ». In : Maurin, Louis, et al. (dir.), *Enceintes gallo-romaines d'Aquitaine*. Paris, DAF, t. 53, 1996, p. 15-80.
- Rabanis, 1847 : Rabanis, « Palais de Lombrière ». *Comptes-rendus des travaux de la commission des Monuments historiques pendant l'année 1846-1847*. Paris, 1847, p. 18-19.